

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2008
(convocation du 17 novembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00
M. LABISTE Bernard à M. LAMAISSON Serge à cpter de 15 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20
Mme. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

C.C.I.B - Organisation de la convention "Invest In Photonics" à Bordeaux les 11 et 12 décembre 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Avec l'arrivée en Aquitaine en 2011 du Laser Mégajoule, l'Aquitaine disposera d'un équipement de recherche qui couvrira les besoins propres du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) mais sera aussi ouvert à la communauté scientifique et industrielle autour de l'optique et des lasers.

Aujourd'hui, le constat réalisé par la CCIB est le suivant :

- Le marché du secteur de la photonique est en pleine croissance et ce secteur est créateur d'emplois stables en Aquitaine.
- Il existe une volonté politique locale de développement de ce secteur au travers des acteurs du pôle (Etat, collectivités locales, organismes économiques) et le Laser Mégajoule qui sera opérationnel en 2012 offrira à la région un point d'ancrage mondialement reconnu de ce secteur.
- Pourtant, malgré la volonté politique de développer ce secteur de la photonique (technologie diffusante et à dimension internationale) en Gironde, et par delà de structurer durablement le territoire, s'est posée la question de savoir comment élargir l'impact de cette dynamique en lui donnant une dimension internationale.
- L'action des différents acteurs de la filière (universités, organismes institutionnels et économiques, entreprises et financeurs) est encore naissante, diffuse et manque de lisibilité.

Il est donc apparu nécessaire de créer un évènement fédérateur permettant, au sein du territoire aquitain d'identifier les acteurs mondiaux remarquables, de fédérer l'existant et de faire converger des moyens au profit de la « Route des Lasers ».

Afin d'anticiper la dynamique future centrée sur le laser Mégajoule, il s'agit de créer une dynamique autour de la photonique afin de valoriser les atouts locaux, de permettre l'identification internationale du territoire, de développer l'économie locale par un apport d'affaires d'investissements exogènes, et enfin de contribuer à la vulgarisation de cette technologie innovante auprès des jeunes et du grand public.

Dans le contexte local bordelais, la CCIB a réuni, au sein d'un comité de pilotage le pôle de compétitivité Alpha et le CEA, intervenant majeur régional autour du projet LMJ (laser mégajoule). L'ensemble de la Photonique française est associée au projet avec des sociétés comme le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP), l'Association Française des Industries de l'Optique (AFOP), la Société Française d'Ophtalmologie (SFO), le groupe EPIC IASER, ainsi que des clusters européens (Allemagne, Grande Bretagne et Québec)

L'opportunité d'une telle manifestation est d'autant plus manifeste pour les acteurs bordelais de la filière qu'ils ont participé au 18ème salon « World of Photonics » qui a eu lieu en 2007 à Munich et ont eu des retours favorables qui positionne la convention « Invest In Photonics » sous les meilleurs auspices économiques.

Cette convention a donc pour ambition de devenir une plate-forme relationnelle pour le développement économique des entreprises du secteur photonique et un rendez-vous international incontournable entre les entrepreneurs du secteur, les porteurs d'informations sur le marché, les investisseurs financiers et industriels, et les supports technologiques, consulting marketing, les stratégies juridiques, etc....

Elle se déroulera à Bordeaux, au centre de Conférences du Grand Hotel, The Regent, les 11 et 12 décembre 2008.

En parallèle de la convention, une action de vulgarisation de la photonique sera organisée à Cap Sciences en concertation avec « Terre des Lasers », espace de promotion des technologies mises en place dans le cadre du pôle de compétitivité.

1 - Les résultats attendus sur un plan national, voir international et local sont les suivants:

- Au niveau national et international:

- permettre aux PME et PMI du secteur de la photonique existantes de consolider leurs fonds propres afin de développer leurs technologies et leurs produits, leurs marchés via les réseaux commerciaux, la pénétration de marchés et des réseaux de VAS, et de développer leurs structures internes,
- identifier la photonique française à l'international,
- positionner « Invest in Photonics » comme un évènement international incontournable pour le financement des entreprises de la photonique,

- Au niveau aquitain :

- identifier et promouvoir nationalement et internationalement la « Route des Lasers »,
- accélérer le développement des entreprises aquitaines du secteur,
- contribuer à l'implantation de nouvelles entreprises sur les infrastructures locales existantes,
- promouvoir des aménagements territoriaux spécifiques au secteur de la photonique,
- contribuer à la vulgarisation des technologies.

2- Les objectifs fixés pour cette convention sont au nombre de huit :

- Développer la recherche finalisée et valoriser ses résultats,
- Faire de l'innovation le moteur de la compétitivité des entreprises,
- Développer les TIC au service de la société de l'information,
- Lancer le défi climatique et énergétique par la photonique,
- Protéger et valoriser l'atout environnemental de l'Aquitaine,
- Soutenir le développement durable du littoral aquitain,
- Soutenir le développement durable des quartiers sensibles,
- Soutenir les territoires en mutation.

Cette convention est donc conçue comme une opération collective et réalisée par chacun dans son domaine de compétence respectif.

Ainsi, la CCI de Bordeaux, outre la gestion administrative de cette convention avec la participation de la Métropole bordelaise, assurera une grande partie de la logistique liée à un tel évènement avec la collaboration des collectivités et institutions concernées.

Dans le cadre d'un budget prévisionnel ci-après s'élevant à 460 629 € T.T.C, la CUB est sollicité pour participer à hauteur de 25 000 € :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Frais de personnel	118 125	FEDER	163 306
Frais techniques (logistique et location d'espaces)	138 005	CRA	25 000
Frais de réception (restauration)	54 043	SGAR	15 000
Frais de Communication et de commercialisation	150 456	CUB	25 000
		CG 33	25 000
		Mairie Bordeaux	10 000
		Fonds privés	126 323
		Autofinancement	71 000
TOTAL	460 629	TOTAL	460 629

Le Conseil Régional, le Conseil Général de la Gironde et la Mairie de Bordeaux ont d'ores et déjà confirmé leur soutien financier.

Dans ces conditions, compte tenu de l'opportunité offerte à notre agglomération d'organiser sur son territoire une manifestation de portée internationale et de donner ainsi une visibilité de même caractère au pôle de compétitivité, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de :

- **DECIDER** d'accorder une subvention de 25 000 € à la CCI de Bordeaux pour l'organisation de la première convention « Invest in Photonics » à Bordeaux les 11 et 12 décembre 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, article 65 737, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mme Walryck et M, Delaux ne participent pas au vote.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 DÉCEMBRE -1**

PUBLIÉ LE : 11 DÉCEMBRE 2008

M. JEAN-JACQUES BENOIT